



## Je veux savoir comment proceder pour avoir un titre de sejour apr

Par **bedoida**, le **22/12/2014** à **15:52**

je suis d origine ivoirienne je suis rente en france en janvier 2014  
j ai fait l asile et j avais une amie francaise que j ai connu et on s est mise ensemble apres 6  
mois on a decide de se marier ,mon asile a ete refuse .la je suis au recours .depuis 2  
semaines nous sommes maries je voudrais precise que je suis rentre irregulierement en  
france.je voudrais savoir comment je peux faire pour un titre de sejour  
merci de vos conseils

Par **citoyenalpha**, le **04/01/2015** à **13:37**

Bonjour

vous devez faire une demande de VPVF au titre de l'admission exceptionnelle auprès de la  
préfecture de votre lieu de résidence.  
Le mariage avec un conjoint français sera l'appui essentiel de votre demande.

Restant à votre disposition